



ESEI-Niger

Information "bonnes pratiques" sûreté

Assises Yvelinoises

embryon de bonnes pratiques de sûreté, basées sur le bon sens et surtout la conscience que les pays de la zone sont à risques, et que la menace va croissante.

Dans l'ordre des priorités:

Contact AmbaFrance

- Immatriculation
- Enregistrement
- Îlotage

quelles que soient

- durée
- nature
- localisation

de la mission

Je vous conseille en priorité et dès votre arrivée de prendre contact avec l'Ambassade de France du pays, d'une manière ou d'une autre, afin de vous faire immatriculer (longue durée) ou enregistrer (courte durée) et informer le consulat de votre programme sommaire. Car c'est le consul qui est responsable des dispositifs de sécurité et en charge de les mettre en œuvre. Cela vous permettra de recevoir en permanence les mails ou textos de vigilance ou d'alerte de l'Ambassade et de ne pas être laissé pour compte en cas de crise, nécessitant confinement, regroupement ou évacuation. En effet, dans ce cas, la première question que se posent les autorités est: combien, où et qui ? Prenez contact également avec votre chef d'îlot, pièce essentielle du dispositif sécuritaire institutionnel français.

Et cela est nécessaire quelle que soit la durée, la nature et la localisation de votre mission dans le pays mais également quelle que soit la structure de protection dont vous disposez (ou non)

Prise d'information situation sécuritaire

- Générale du pays (en amont)
- Particulière (sur place)
- Directives et consignes AmbaFrance

Votre deuxième souci doit être d'aller quérir le maximum d'informations:

-Avant le début de mission, sur la situation sécuritaire générale du pays, à jour

-Ou la situation particulière de la zone de mission, à jour également.

Pour cela, privilégiez le site du MAEE plutôt que Wikipedia.

En effet, le MAEE a mis au point une typologie couleur (rouge, orange, vert) des zones à risques à laquelle sont associées sur place des directives et des consignes sur les déplacements, les conduites à tenir en cas de crise et les plans de sécurité

Vérification environnement sécuritaire

- Lieux de vie

- Lieux de travail

- Transferts et déplacements

Votre troisième souci doit être, une fois déployé sur votre zone de mission, voire même auparavant de façon documentaire, de vérifier les éléments constitutifs de votre environnement sécuritaire:

-quartier d'habitation, type de population, structures sécuritaires avoisinantes (commissariat, garnison,...), voisinage, proximité de collaborateurs ou amis, sélection préalable des lieux publics fréquentables ou non

-Il en va de même de votre ou vos lieux de travail, en concertation avec vos collaborateurs ou collègues éventuels, tout en gardant à l'esprit que des expatriés n'ont pas forcément, et de loin, la même perception de la menace que des nationaux

-entre ces espaces, vos transferts et déplacements doivent être bien évidemment préparés. Ai-je besoin d'une escorte, par où vaut-il mieux que je passe, dois-je varier mes horaires et mes routes ?

Moyens de communication

- GSM
- TelSat + n° IMEI
- HF - VHF

Que vous vous déplaçiez ou restiez statique, le moyen matériel de communication assorti de numéros d'urgence ne doit pas vous quitter. C'est déjà le cas quotidien dans la vie moderne avec le GSM.

Mais peut-être cela ne suffira-t-il pas, compte tenu de la fiabilité relative des réseaux du continent africain. En cas de déplacement profond en brousse, privilégiez la possession d'un téléphone satellitaire dont il vous faudra penser à communiquer le N° IMEI à une personne demeurant en base arrière. Ce numéro permet en effet à des techniciens de pouvoir suivre le mobile satellitaire, à condition qu'il demeure allumé.

Enfin, le moyen de communication le plus fiable demeure la radiocommunication VHF (courte distance) ou HF (longue distance). Certaines structures s'en dotent systématiquement.

Moyens de protection

- Gardiennage
- Forces de sécurité
- Travaux/aménagements
- Procédures

Outre le bon sens et un moyen de communication, la sûreté repose dans les pays à risques sur les outils suivants:

-gardiennage, dont le niveau de compétence professionnel reste très aléatoire, le métier de vigile demeurant hélas trop souvent le seul échappatoire au chômage. Choisissez avec soin votre société de gardiennage et prenez en compte votre ou vos gardiens dans le domaine des consignes de vigilance et des conduites à tenir en cas d'agression. N'escomptez surtout pas que les compétences en la matière soit un acquis systématique.

-les forces de sécurité: police en zone urbaine, gendarmerie dans la périphérie des villes, forces armées en brousse. Malgré vos appréhensions ou vos préjugés, n'hésitez pas à les contacter lors de vos stationnements ou de vos déplacements, via leurs chefs. Ils sont maintenant, dans la zone, sensibilisés à vos risques.

-vous pouvez aménager vos lieux de vie et de travail par des travaux de renforcements de la protection en les adaptant au niveau et à la nature de la menace. Cela peut passer par un rehaussement de vos murs, en y rajoutant éventuellement quelques brins de concertina, tout en barraudant vos ouvertures, changeant vos serrures et peut aller jusqu'à l'aménagement d'une zone de confinement (panic room) dotée d'une alarme « coup de poing ».

-Enfin, l'élaboration de procédures communes à votre structure comble les intervalles, si vous n'avez pas toujours les moyens de travaux et

d'aménagement

Conduites à tenir en cas de crise

- Préparation intellectuelle
- Préparation psychologique
- Préparation matérielle

Le déclenchement d'une crise peut être brutal, à la suite d'un incident critique. Les premières réactions individuelles doivent s'inscrire dans une posture de réflexe. Cela nécessite:

-Une préparation intellectuelle: pour chaque activité professionnelle ou privée, la dimension sécuritaire doit être intégrée et réfléchie.

-Une préparation psychologique qui consiste à envisager sereinement le pire (attentat, enlèvement) et à se poser des questions sur la façon dont vous y réagirez. C'est ce que j'appelle la saine inquiétude.

-Enfin, une préparation matérielle, consistant par exemple à composer systématiquement un petit stock d'urgence à votre domicile (eau, sucre, lampe torche,...)

La protection dans les pays à risques de la zone sahélo-saharienne procède bien d'une démarche volontariste de votre part et non d'une posture d'assistanat, trop souvent adoptée. La menace se dirigera toujours de préférence vers la cible la moins protégée et la cible la moins vigilante ne la verra pas venir.

Ne surtout pas croire que l'immersion complète dans le milieu physique et humain, sans autre mesure, constitue une bonne protection. Philippe Germaneau était en totale immersion dans le nord du Niger. C'est son enlèvement par AQMI qui est bien à l'origine de sa mort, pas son insuffisance cardiaque. La protection exige des concessions.